

La situation économique

En effet, si nous simplifions grossièrement les données de la situation, nous obtenons trois grandes régions de pêche naturelles, la région de l'Atlantique qui comprend les provinces de l'est du Canada, ainsi que le Québec, qui fait l'objet d'une compétence particulière, celle du Pacifique qui comprend la province de Colombie-Britannique et celle du Canada central qui a trait aux eaux douces du Canada. Si nous y regardons de plus près, monsieur le président, nous pouvons encore mieux délimiter le champ de cette région. Comme l'exprimait un document de travail préparé pour la conférence des premiers ministres sur l'économie du 27 au 29 novembre 1978 à Halifax, je cite une partie du document:

La production annuelle des pêches commerciales intérieures (Manitoba, Saskatchewan, Alberta, Territoires du Nord-Ouest et Ontario) est de plus de 32,522 tonnes métriques. La récolte est prélevée auprès de plus de 20 espèces, provenant de plus de 800 lacs, répartis sur quelque 3 millions de kilomètres carrés situés au centre et à l'ouest du Canada.

Puis-je dire qu'il est 6 heures, monsieur le président?

[Traduction]

L'Orateur suppléant (M. Blaker): A l'ordre. L'heure réservée à l'étude des mesures d'initiative parlementaire étant terminée, je quitte maintenant le fauteuil jusqu'à 8 heures ce soir alors que la Chambre sera saisie d'une motion d'ajournement de la Chambre aux termes de l'article 26 du Règlement.

(La séance est suspendue à 6 heures.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 8 heures.

MOTION D'AJOURNEMENT AUX TERMES DE L'ARTICLE 26 DU RÈGLEMENT

[Traduction]

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LES RÉPERCUSSIONS DE LA HAUSSE DU COÛT DE LA VIE ET DES TAUX D'INTÉRÊT

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député d'Oshawa (M. Broadbent) a été autorisé à proposer l'ajournement de la Chambre aux termes de l'article 26 du Règlement, afin de discuter d'une question importante qu'il convient d'étudier sans délai, soit la crise économique du Canada.

La motion est la suivante: M. Broadbent, appuyé par M. Knowles, propose:

Que la Chambre s'ajourne maintenant.

M. Edward Broadbent (Oshawa): Je vous remercie, monsieur l'Orateur. Le vice-premier ministre et ministre des Finances (M. MacEachen), qui est tout souriant ce soir, a déclaré cet après-midi que j'étais irresponsable. C'est ce qu'il m'a répondu quand je lui ai dit, au cours de la période des questions, que le Canada était en pleine crise économique.

Quelle est la réalité économique, la réalité humaine, qui m'a porté à qualifier de «crise» la situation actuelle, et que le ministre refuse d'admettre?

● (2010)

Je demande au ministre, qu'avant de prendre la parole ce soir il tienne compte de ce qui suit avant de répéter que nous ne pouvons qualifier de crise les conditions économiques et humaines qui existent actuellement au Canada. Premièrement, nous avons appris aujourd'hui que le coût de la vie avait connu la hausse la plus importante de ces dernières années. Il y a environ cinq ans, en 1975, le coût de la vie avait monté moins qu'aujourd'hui et le gouvernement libéral du jour, jugeant qu'il y avait crise, avait instauré un programme de contrôle des salaires. Cependant, la hausse bien plus importante d'aujourd'hui n'est apparemment pas, pour lui, une crise.

Deuxièmement, nous avons appris, juste avant la période des questions, que le taux d'escompte était maintenant de 17.36 p. 100, soit le plus élevé que la Banque du Canada ait jamais annoncé dans toute l'histoire du pays.

Troisièmement, les statistiques officielles que le ministre des Finances était si fier de citer aujourd'hui démontrent que 853,000 Canadiens sont en chômage. Comme mon collègue, le critique financier de notre parti, l'a justement signalé en répondant au ministre qui prétendait qu'il n'y avait pas plus de un million de chômeurs au Canada, nous soutenons que d'après les chiffres qui ne font pas partie des statistiques du gouvernement si on compte tous les hommes, les femmes et les jeunes qui aimeraient travailler mais qui ne sont pas officiellement dénombrés il y a environ 1.3 million de Canadiens en chômage, soit plus qu'il y en ait jamais eu depuis la grande crise.

Au cours des 11 premiers mois de l'année 1980, dans tout le Canada, de Saint-Jean dans l'Est à Victoria dans l'Ouest, 6,000 entreprises ont fait faillite. Pour ce qui est du logement, dans à peu près toutes les grandes villes du pays le pourcentage des logements vacants est à zéro et le nombre de mises en chantier diminue au lieu d'augmenter. Il y a crise uniquement dans ce secteur.

Finalement, j'en arrive à un autre sujet que le ministre a abordé à la Chambre cet après-midi, il s'agit du secteur manufacturier de l'économie canadienne. Il ne fonctionne qu'à 78 p. 100 de sa capacité, autrement dit 22 p. 100 de la capacité de l'économie reste inutilisé, ce qui est l'un des pires bilans de tous les pays industrialisés du monde.

Voilà, monsieur l'Orateur. Je vous demande ainsi qu'à la population du Canada de juger qui a raison, ceux qui sont de ce côté-ci de la Chambre ou le gouvernement du jour, lorsque nous disons qu'il y a une crise. L'inflation et le chômage sont intenses. Les faillites sont innombrables et le ministre nous accuse de raconter des histoires parce que nous prétendons qu'il y a une crise économique.

Nous ne cherchons pas à dissimuler les faits. Nous ne restons pas là indifférents à ce qui arrive aux Canadiens. Nous estimons avoir le devoir d'attirer l'attention du gouvernement sur cette situation et d'exiger qu'il prenne des mesures. Nous disons que nous ne sommes pas irresponsables. C'est le gouvernement qui est irresponsable devant cet état de choses.